

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 30 septembre 2024 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 24 septembre 2024.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Claude BRUN, M. Jérôme BERNARD, M. François FAURE (suppléant de M. Philippe BÉCHERAS), M. Gérard GRIFFE, M. Christophe MONTBLANC, Mme Danielle RAMERINI, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, Mme Martine CARRIER, M. Clément CHAPEL, M. Aurélien FERLAY, M. Fabrice LARUE, M. Gérard ROBERTON, M. Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : M. Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëtitia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Jérôme LEBRAT, M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Christelle REYNAUD, M. Bruno SENECLAUZE, M. Max TOURVIELHE.

Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Max TOURVIELHE donne pouvoir à M. Francis BARRY.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Victoria BRIELLE et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 17
○ Pour : 17
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Gilbert MOULIN.

SERVICE DE REFONTE D'IDENTITÉ VISUELLE

Vu, le Code général des collectivités territoriales ;

Vu, les statuts du Syndicat Mixte de Numérian validés par arrêté préfectoral n°07-2023-12-29-00005 du 29 décembre 2023 ;

Vu, les statuts de la Régie Autonome du Syndicat Mixte de Numérian validés par délibération du 15 décembre 2023 ;

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu, que le Conseil Syndical initialement convoqué le 24/09/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

Préambule :

À l'ère de la communication visuelle omniprésente, les collectivités territoriales et les établissements publics sont confrontés à un défi de taille : celui de forger une identité visuelle forte, capable de véhiculer leur message, de renforcer leur pouvoir d'attraction et de se démarquer dans un paysage de concurrence territoriale accrue.

En effet, l'image qu'ils projettent joue un rôle primordial dans leur capacité à mobiliser les citoyens, à attirer les investisseurs et à garantir leur légitimité. Ainsi, la mise en place d'un plan de service rigoureux et innovant s'avère indispensable pour répondre aux enjeux de communication et d'attractivité territoriale, en offrant des solutions créatives et efficaces pour valoriser l'identité et les initiatives des institutions publiques.

La Régie Autonome de NUMERIAN veut proposer une prestation déclinée selon les points suivants :

- Trois offres « clés en main » ;
- Des offres de prestations « à la carte » ;

Il convient maintenant de proposer au Conseil Syndical les tarifs dédiés à la prestation de refonte d'identité visuelle.

1. Présentation des prestations de refonte d'identité visuelle (cf. annexe 1) :

- a. Offre standard (Horizon) : Prix : 3000 euros
- b. Offre gold (Nouveau Regard) : Prix : 6000 euros
- c. Offre premium (Métamorphose) : Prix : 9000 euros

2. Présentation des services sur devis (cf. annexe 1) :

- a. Accompagnement à la stratégie globale d'identité visuelle
- b. Offre de prestations ponctuelles à la carte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **D'autoriser la mise en place du service de refonte d'identité visuelle ;**
- **Autorise le Président et le Directeur Général des Services à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 30 septembre 2024,

Le Président,



Jérôme BERNARD